

DEMANDE D'AIDE A LA RESTAURATION EN ÉCOLES PRIVÉES ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

 **UNIQUEMENT pour les NOUVEAUX enfants**

La ville de Quimper accorde une aide dégressive en fonction des revenus des **familles quimpéroises** pour la restauration scolaire (maternelle et élémentaire).

Les dossiers de demande d'aide complétés après le 1^{er} septembre 2026 seront pris en compte à partir du mois de dépôt.

PIECES A FOURNIR (photocopies obligatoires) :

SITUATION 1 : VOUS ÊTES ALLOCATAIRE DE LA CAF :

1^{er} cas : Vous avez déjà fourni à la ville de Quimper votre numéro d'allocataire CAF.
Vous n'avez aucune démarche à faire
Chaque année, la ville de Quimper actualise en janvier votre tarif en consultant directement la CAF**

2^{ème} cas : Vous n'avez pas transmis votre numéro d'allocataire CAF à la ville de Quimper.
Vous devez transmettre votre attestation de quotient familial CAF au service facturation de l'enfance à l'adresse :
facturation.enfance@quimper.bzh

SITUATION 2 : VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE DE LA CAF :

- Justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, de téléphone...)
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-2
- Le relevé du mois en cours des prestations familiales et d'aide personnalisée au logement (MSA)

Demande à remplir par la famille et à envoyer directement :

Par mail à l'adresse : facturation.enfance@quimper.bzh

OU

Par courrier au service facturation Enfance (44 place Saint Corentin – 29000 Quimper)

La grille des quotients familiaux, ouvrant les droits aux tarifs dégressifs et à l'aide à la restauration, est fixée chaque année par le conseil municipal de Quimper. Ces informations sont disponibles sur le site internet de la ville de Quimper : www.quimper.bzh.

* La communication par mail ou SMS est exclusivement en lien avec l'accueil de votre (vos) enfant(s). Les données sont destinées à la direction enfance de la ville de Quimper et sont conservées jusqu'aux 12 ans de l'enfant.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motif légitime. Pour faire valoir ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la ville de Quimper à l'adresse électronique dpo@quimper.bzh.

** Votre numéro d'allocataire CAF permet à la collectivité de définir votre quotient familial afin d'établir vos tarifs. Dans tous les cas, la collecte des données à laquelle nous procédons se limite strictement à des données dont l'usage est exclusivement lié à l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires



À compléter UNIQUEMENT pour les NOUVEAUX enfants

Adulte 1* :	Adulte 2* :
Nom prénom :	Nom prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
 Portable :	 Portable :
 Fixe :	 Fixe :
Courriel :	Courriel :
Ville de naissance :	Ville de naissance :
Pays de naissance :	Pays de naissance :
Profession :	Profession :
 Professionnel :	 Professionnel :
Employeur :	Employeur :
.....	

Situation de famille : marié / concubinage / célibataire / pacsé / séparé / divorcé / veuf(ve) (entourer la mention)	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Numéro allocataire CAF **:	Précisez si MSA : Oui Non (entourer la mention)
Nombres d'enfant(s) à charge :	

Nom et prénom des enfants inscrits en écoles privées	Date de naissance	Ecole fréquentée en 2024-2025	Ecole fréquentée en 2025-2026 (si différente)

Je certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à faire connaître à la ville de Quimper tout changement de nature à modifier le tarif applicable.

Fait à , le

Signature

** La communication par mail ou SMS est exclusivement en lien avec l'accueil de votre (vos) enfant(s). Les données sont destinées à la direction enfance de la ville de Quimper et sont conservés jusqu'aux 12 ans de l'enfant.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motif légitime. Pour faire valoir ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la ville de Quimper à l'adresse électronique dpo@quimper.bzh.*

***Votre numéro d'allocataire CAF permet à la collectivité de définir votre quotient familial afin d'établir vos tarifs. Dans tous les cas, la collecte des données à laquelle nous procédons se limite strictement à des données dont l'usage est exclusivement lié l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires*